

Site de compostage partagé

Le compostage ...

... consiste à reproduire ce qu'il se passe naturellement dans la nature : la matière organique issue des végétaux et des animaux se décompose sous l'action des organismes vivants du sol, en présence d'air, pour se transformer en humus.



Pourquoi?

Chacun de nous produit environ 470 kg de déchets par an. 30% de nos déchets peuvent ainsi être détourné de la collecte, le compostage permet de valoriser ces déchets sur place et de fournir un amendement naturel.

C'est également l'occasion de participer à un projet collectif, de quartier.

Fonctionnement d'une aire de compostage partagé

Les habitants du quartier peuvent pratiquer le compostage de leurs matière organiques sur les aires de compostage partagé. Chaque site fonctionne grâce aux habitants volontaires et aux guides composteurs qui ont reçu une formation pour conseiller et assister les habitants.

Les habitants sont tenus de respecter les consignes d'apports (voir autre panneau) et ont à leur charge la gestion du site (apports, mélange, transfert, récolte...) accompagnés par les guides-composteurs du site (habitants bénévoles).



Les services en charge de l'entretien des espaces verts maintiennent propres les aires de compostage et alimentent régulièrement le bac de matière sèche en feuilles, broyats petits branchages.

Le compost récolté, pourra être utilisé, à la fois pour leur propre usage et par les services techniques de la ville pour l'entretien des espaces publics.

Contact

Si vous désirez être acteur de cette aire de compostage, vous pouvez contacter les guides-composteurs qui vous donneront toutes les informations nécessaires (coordonnées sur le panneau ...).

Contact :
Téléphone :

